ROUBAIX

La Coopérative «LA FAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vast: magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

TIRAGE AU SORT DE LA CLASSE DE 1902

Il sera procédé, aux lieux, jours et heures ci-après, à l'examen des tableaux de recrutement ainsi qu'au tirage au sort des jeunes gens du département du Nord faisant partie de la classe 1902, savoir :

Arrondissement de Lille

Lille-Est, lundi 19 janvier, 9 heures du matin.
Lille-Nord, lundi 19 janvier, 2 heures du soir.
La Bassée, mardi 20 janvier, midi et demi.
Lille-Nord-Est, mercredi 21 janvier, 9 h. m.
Lille-Ouest, mercredi 21 janvier, 2 h. soir.
Cysoing, jeudi 22 janvier, 2 h. et quart soir.
Pont-à-Marcq, vendredi 23 janvier, 10 h. matin.
Secin, samedi 24 janvier, 10 h. et quart matin.
Quesnoy-sur-Deûle, lundi 26 janvier, 9 h. m.
Lannoy, mardi 27 janvier, 1 h. trois quarts s.
Lille-Sud-Est, mercredi 28 janvier, 9 h. matin.
Lille-Sud-Ouest, mercredi 28 janvier, 2 h. soir.
Haubourdin, jeudi 29 janvier, 9 h. et demie m.
Tourcoing-Nord, vendredi 30 janvier, 9 h. matin.
Tourcoing-Nord-Est, vendredi 30 janvier, 11 h. m.
Tourcoing-Sud, samedi 31 janvier, 9 h. matin.
Lille-Sud, lundi 2 février, 9 h. matin.
Armentières, 3 février, 9 h. matin.
Lille-Centre, mercredi 4 février, 9 heures matin.
Roubaix-Ouest, jeudi 5 février, 9 h. et demie m.
Roubaix-Est, vendredi 6 février, 8 h. 3/4 matin.
Roubaix-Nord, samedi 7 février, 8 h. 3/4 matin.

Arrondissement de Dunkerque

Hondschoote, lundi 19 janvier, 11 h. 1/2 matin.
Gravelines, mardi 20 janvier, 2 h. 1/2 soir.
Bourbourg, mercredi 21 janvier, 9 h. 3/4 matin.
Dunkerque-Est, jeudi 22 janvier, 9 h. du matin.
Wormhout, vendredi 23 janvier, 11 h. 1/4 m.
Dunkerque-Ouest, samedi 24 janvier, 9 h. matin.
Bergues, mardi 27 janvier, 10 h. 1/2 matin.

Arrondissement d'Hazebrouck

Hazebrouck-Sud, lundi 19 janvier, 10 h. matin.
Merville, mardi 20 janvier, 9 h. 1/2 matin.
Cassel, mercredi 21 janvier, 1 heure 1/2 soir.
Bailleul-Nord-Est, jeudi 22 janvier, 1 heure soir.
Bailleul-Sud-Ouest, jeudi 22 janvier, 2 h. 1/2 soir.
Hazebrouck-Nord, vendredi 23 janvier, 10 h. m.

Arrondissement de Valenciennes

Condé, lundi 19 janvier, 10 h. du matin.
Bouchain, mardi 20 janvier, 2 h. du soir.
Saint-Amand (r. d.), mercredi 21 janvier, 9 h. m.
Saint-Amand (r. g.), mercredi 21 janvier, 11 h. m.
Valenciennes-Nord, jeudi 22 janvier, 9 h. matin.
Denain, vendredi 23 janvier, 2 h. 1/2 soir.
Valenciennes-Est, samedi 24 janvier, 9 h. matin.
Valenciennes-Sud, samedi 24 janvier, 2 h. 1/2 s.

Les jeunes gens inscrits comme omis des classes précédentes doivent faire parvenir à la préfecture ou à la sous-préfecture, huit jours au moins avant le jour fixé pour le tirage au sort du canton, une demande tendant à faire excuser leur omission sous peine de se voir attribuer d'office les premiers numéros.

Arrondissement de Douai

Orchies, lundi 19 janvier, 9 h. du matin.
Douai-Nord, mardi 20 janvier, 2 heures du soir.
Arleux, mercredi 21 janvier, 9 heures du matin.
Douai-Ouest, jeudi 22 janvier, 2 heures du soir.
Douai-Sud, vendredi 23 janvier, 2 heures soir.
Marchiennes, lundi 26 janvier, 10 h. du matin.

Arrondissement d'Avesnes

Maubeuge, lundi 19 janvier, 8 h. du matin.
Trélon, mercredi 21 janvier, 10 h. matin.
Baval, jeudi 22 janvier, 11 h. et demie m.
Avesnes-Nord, samedi 24 janvier, 10 h. matin.
Avesnes-Sud, samedi 24 janvier, 11 h. du matin.
Solre-le-Château, lundi 26 janvier, 10 h. 1/4 m.
Le Quesnoy-Est, mardi 27 janvier, 10 h. 3/4 m.
Le Quesnoy-Ouest, mardi 27 janvier, 10 h. 3/4 m.
Landrecies, jeudi 29 janvier, 8 h. matin.
Berlaimont, jeudi 29 janvier, midi et demi.

Arrondissement de Cambrai.

Carnières lundi 19 janvier, 10 h. du matin.
Solesmes, mardi 20 janvier, 10 h. matin.
Cambrai-Ouest, mercredi 21 janvier, 9 . 1/2 m.
Cambrai-Est, mercredi 21 janvier 2 h. 1/2 soir.
Le Cateau, jeudi 22 janvier, 10 h. 3/4 matin.
Clary, vendredi 23 janvier, 10 h. 1/2 matin.
Marcoing, samedi 24 janvier, 2 heures du soir.

Les Réceptions officielles

L'administration municipale a reçu officiellement hier soir à 5 heures, à l'occasion du jour de l'an.

M. Motte, député-maire, présidait cette réception entouré de MM. Sayet, Lehoucq, Deschodt, Leblanc, Broweys, adjoints au maire.

Les corps constitués et le personnel des divers services municipaux ont été reçus dans l'ordre suivant : Les membres du tribunal de commerce, présentés par M. Carissimo, président de cette compagnie, qui a souhaité à M. Motte, la prospérité tant dans ses affaires personnelles que dans ses affaires administratives.

M. Motte a répondu qu'il était heureux d'accueillir les vœux d'une bonne collectivité, et qu'il espérait lui voir peu d'affaire à juger en 1903, ce qui serait un signe de prospérité pour la ville.

Vint ensuite le Conseil municipal, — c'est-à-dire la majorité réactionnaire, — présenté par M. Ed. Roussel. A tour de rôle MM. Motte et Roussel se sont congratulés copieusement. M. Motte a ajouté « qu'il avait eu du mal à rétablir les finances municipales, mises à mal par l'esprit trop téméraire de ses prédécesseurs. Il a annoncé que le budget de 1903 s'équilibrerait, que 200.000 francs d'impôts nouveaux, avaient seulement été demandés aux contribuables, que le déficit étant de 500.000 fr., il y avait donc, pour 1903, 300.000 francs d'acquis grâce à de sérieuses économies. M. Motte a fait l'éloge des riches, « au cœur dur », qui ont souscrit pour le nouvel-hôpital ; il a dit que l'année 1902 avait eu l'heureuse chance de se passer sans troubles civils. Enfin, en terminant il a ajouté : « Nous continuerons à exercer notre mandat dans une maison de verre, ne voulant relever que de l'opinion publique : c'est la meilleure façon d'administrer. »

Vinrent ensuite : M. Lebas, capitaine de gendarmerie, les officiers de pompiers, la Chambre de Commerce et le Conseil des Prudhommes patrons, présentés par M. Georges Motte, leur président, M. Petit juge de paix et M. Achille Rousseau, suppléant, M. Marion, commissaire central de police et ses collaborateurs des arrondissements, à qui M. Motte a promis de nouveaux agents pour 1903 ; puis le personnel des Contributions directes et indirectes, des douanes, de l'enregistrement, des Postes et télégraphes, des Poids et mesures, de l'Assistance publique, de l'Ecole nationale des Arts industriels, du Conservatoire de musique, du Bureau de Bienfaisance, du Mont-de-Piété, de la Caisse d'Epargne, des Logements insalubres, etc., etc. Aucun membre des Comités de patronage de l'Institut Turgot, de l'Institut Sérigné, de la délégation cantonale, de la Caisse des Ecoles, de la Commission des Hospices n'assistait à la réception.

M. Bourbon, inspecteur primaire, présentant les vœux de son personnel et de MM. les directeurs et Mmes les directrices d'Ecoles publiques s'est exprimé ainsi : « Nos vœux, vous les connaissez, M. le maire, c'est de voir nos écoles laïques prospères, c'est de voir triompher la cause de l'enseignement public. » M. Motte répond en déclarant qu'il a su apprécier les mérites d'un personnel dévoué à une œuvre ingrate. Il espère « voir la cause de l'enseignement (sans aucune désignation) toujours plus répandue (?) et il souhaite qu'elle amène l'émancipation de la jeunesse, pour la gloire de la France et de la République. »

A M. Nourtier, directeur du Service des Eaux, qui rappelait le divorce des industriels d'avec son service et leurs infidélités lorsqu'ils établirent des forages, M. Motte dit que la cause en est audit service qui a fait preuve jadis d'une administration aveugle imprévoyante, agressive et processive, dont les industriels ont eu le souci de se débarrasser.

M. Deverny, secrétaire général de la mairie, a présenté les employés des bureaux de la mairie, il a fait l'éloge de ses collaborateurs et a signalé le dévouement de ce personnel, aux intérêts de la ville.

M. Motte a répondu qu'il connaissait la valeur et le zèle des employés : « on a dit, a-t-il ajouté, que nous ferions peser une lourde tyrannie sur ce personnel, que nous chercherions à taquiner hors de propos. Vous voyez que c'était faux. Nous exigeons des employés une fidélité complète au service de la ville. Dans l'accomplissement de la besogne qui leur incombe. Mais nous leur laissons toute liberté d'ailleurs, en leur interdisant cependant de mener contre l'administration municipale qui les emploie, le combat politique »...

La réception a pris fin à 6 heures un quart, sur ce mot d'un commissaire répartiteur de Crix : « Vous n'avez pas l'honneur de me connaître M. le maire, mais il est toujours temps »...

Officiellement, 1902 a expiré dans un vaste éclat de rire.

Importante Tentative d'escroquerie

A ROUBAIX

LE COUPABLE ARRETE A LILLE

Nous avons été les premiers à rapporter l'importante tentative d'escroquerie dont faillit être victime le 24 décembre dernier, la succursale à Roubaix du Comptoir national d'Escompte de Paris ; et nous avons signalé qu'une arrestation, à la suite de l'enquête ouverte, avait été opérée à Lille.

Le coupable arrêté est un nommé Colombier, demeurant 293, rue Solférino à Lille.

Colombier est employé à la succursale à Lille de la Société Générale. C'est lui qui avait fait disparaître la lettre envoyée par la maison Wattine-Bossut, le 19 avril 1902, à cette maison de banque ; et il s'en était servi pour imiter la signature « Wattine-Bossut et Cie » sur le chèque de 10.000 francs qu'il présenta à l'encaissement, le 24 décembre, au Comptoir national d'Escompte de Roubaix.

Colombier avait, de plus, fait confectionner un timbre en caoutchouc, portant la firme de la maison de commerce de Roubaix.

Le 23 et le 24 derniers, il s'absenta et ne parut pas à la Société Générale. On a su, depuis, et nous avons dit qu'il était allé, ces deux jours, à Roubaix.

Le 23, comme nous l'avons rapporté, il téléphona, d'un café, au Comptoir national d'Escompte pour demander au nom de la maison Wattine-Bossut à combien s'élevait l'avoir de celle-ci. Il avait également, toujours par téléphone, et en se servant du nom de la maison de commerce, posé la même question au Crédit Lyonnais.

Le 24, Colombier se présentait aux guichets du Comptoir national d'Escompte de Roubaix ; il était porteur d'une lettre sur laquelle, au moyen du timbre en caoutchouc dont nous avons parlé, il avait apposé la firme de la maison Wattine-Bossut, et du fameux chèque confectionné de toutes pièces.

On sait l'insuccès de sa tentative : la plainte déposée par la maison Wattine-Bossut, l'enquête ouverte.

Colombier, qui demeurait précédemment chez sa mère, a été arrêté à son domicile actuel par le service de la Sûreté de Lille.

De nombreuses démarches avaient été faites, tant près de la maison Wattine-Bossut, plaignante, que près de la police, pour essayer d'étouffer l'affaire. Aussi se montre-t-on partout assez avare de renseignements.

Il n'en est guère d'autres, du reste, que ceux que nous avons donnés et donnons aujourd'hui sur cette affaire.

Colombier, arrêté, nia tout d'abord. Mais on trouva sur lui un bulletin de bagages au dos duquel se trouvait imprimée à l'encre grasse, la firme de la maison Wattine-Bossut. Colombier, dès lors, dût tout avouer. Il a passé des aveux complets. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

Ce ne serait pas la première fois, paraît-il, que Colombier commettrait pareil méfait. On dit, mais nous n'avons pu avoir confirmation de ce renseignement, qu'il aurait touché à Douai un chèque aussi faux que celui qu'il présenta, le 24 décembre dernier, aux guichets du Comptoir national d'Escompte de Roubaix.

—o—

POUR LE NOUVEL HOPITAL

Voici les souscriptions recueillies le 31 décembre 1902 à la Mairie :

Personnel de la Maison Henri Prouvost 32 fr. 05. — M. Lepers Maurice, rue Descartes 10 fr. — M. Jourdain Auguste, 14, rue Vauban 500 fr. — Madame Félix Requillart 2.000 fr. — Mme Delcourt-Prouvost 1.000 fr. — M. Delcourt-Lorthiois 1.000 francs. — M. A. L. Fregnac-Tiberghien, 18, rue Charles-Quint 100 fr. — M. le docteur Derville, médecin de l'Hôtel-Dieu 100 fr. — M. Leplat Henri, tissus, 14, rue de Blanchemaille 250 fr. — Mesdames Fournier-Cadenne, négociantes, 22, rue Pierre-de-Roubaix 600 fr. — M. Lauwers Jean, 4, rue Lacroix 100 fr. — Total : 5.692 fr. 05. — Souscriptions antérieures : 1.234.896 fr. 60. — Total au 31 décembre 1902 : 1.290.588 fr. 65.

—o—

Conciliation et arbitrage

Bien souvent nos lecteurs nous ont demandé des renseignements sur l'application de la loi relative à la conciliation et à l'arbitrage.

Six applications de la loi de 1892 sur la conciliation et l'arbitrage ont eu lieu en novembre 1902.

Les gantiers de Millau s'étaient mis en grève le 29 septembre pour un différend sur les salaires. En novembre, du 15 au 18, des pourparlers eurent lieu en vue d'un arbitrage. La sentence fut rendue le 5 décembre.

A Tarare, soixante-cinq tisseurs quittèrent l'atelier, le 6 novembre. Ils refusèrent de répondre à deux convocations du juge de paix, et rentrèrent sans condition le 30 novembre.

A Romans, un chômage partiel des piqueuses de bottines éclata au début de novembre. Il fut clos à la suite de la réunion d'un comité de conciliation à la justice de paix.

Quinze jours plus tard, nouveau chômage : la tentative de conciliation échoua cette fois et l'arbitrage fut repoussé par les deux parties. Mais le préfet de la Drôme réussit à négocier une transaction.

A Béziers, les employés de tramway abandonnèrent leur service le 19 novembre. La conciliation et l'arbitrage n'eurent aucun succès. Le 28, le travail reprenait à la condition qu'on ne renvoyât personne.

Le 28 novembre, les tisseurs de Lepuix (territoire de Belfort) se sont mis en grève, réclamant l'arbitrage. Le directeur de l'usine a refusé de déférer à leur désir.

—o—

Les ouvriers boulangers

M. Amédée Bousquet, secrétaire de la Fédération nationale de l'alimentation, à laquelle est adhérente la chambre syndicale des ouvriers boulangers de la Seine, vient de recevoir de M. Aurlet Félice, secrétaire général de la Fédération italienne des boulangers-pâtissiers-pâtiers, etc., une longue communication promettant, au cas de besoin, l'appui et le concours de ses amis pour la réussite des revendications des ouvriers français.

Dans sa lettre, M. Auriel Félice jetait en même temps les premières bases d'une fédération internationale qui engloberait toutes les organisations de l'alimentation en Autriche-Hongrie, en Allemagne et en Italie.

—o—

Vieilles amours

Mardi soir, vers 10 heures, Amélie Vankerchvoorde, 45 ans demeurant boulevard de Belfort, 26, a porté plainte contre son ancien amant, Jean Desmettre, demeurant rue du Pile, cour Hespel, qui lui avait rappelé les vieux souvenirs d'amour, à l'aide d'un coup de poing américain.

Jean Desmettre qui a pris la fuite une fois son coup fait, a blessé son ancienne maîtresse à la lèvre et au menton, ainsi que l'a constaté M. le docteur Dubar, qui a soigné la blessée.

—o—

Un agent de sûreté révoqué

Par arrêté de M. le Maire de Roubaix, en date du 29 décembre, l'agent de sûreté Auguste Deschildre, a été révoqué.

C'est pour le récompenser de ses bons services, depuis qu'il est agent de police, que le sergent de ville, Arthur Doutreligne, a été appelé à remplacer Deschildre.

—o—

Vol de volailles

Dans la nuit de mardi à mercredi, après avoir escaladé un mur de clôture, des voleurs se sont introduits dans la cour de M. Jean Delbeke, 45 ans, cabaretier, rue de Tourcoing, 124, et ont enlevé un coq de combat et 9 poules ; le tout valant 55 francs.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Paulus Foulon, un tourneur, Ernest Lagneau, âgé de 28 ans, demeurant 43, rue Paul-Bert, à Fives-Lille, a été blessé à la main droite ; 30 jours de repos.

— Chez Victor Bayart, un charretier, André Meunier, 41 ans, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhont, 9, a eu le pied droit écrasé par une roue de tombereau ; dix jours de repos.

—Chez Richard Verdonck, un maréchal-ferrant, Arthur Degrave, 22 ans, rue de Lannoy, 488, a été blessé à l'annulaire gauche ; quinze jours de repos.

— Chez Browaeys-Degeyter, un dégraisseur, Louis Caudron, 34 ans, rue de la Bailleule à Wattrelos, s'est fait un effort ; dix jours de repos.

—o—

COMMUNICATION

THEATRE A L'ŒIL. — Les cartes numéros 1201 à 1300 délivrées par la Mairie de Roubaix pour assister gratuitement à une représentation au théâtre de Roubaix, rue Archimède, sont valables pour le 1er janvier 1902.

—o—

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, dimanches et fêtes, matinées de 4 h. à 6 h. 1/2, à l'EDEN-CONCERT, 41, rue du Chemin-de-Fer, Roubaix (à côté du café de l'Harmonie).

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 31 décembre

Naissances. — Suzanne Haepzaedt, rue du Tilleul, 70. — Emile Lepers, rue Beaumarchais, 17. — Edouard Toulemonde, boulevard de Cambrai, 49. — Marc Bernheim, rue de l'Espérance, 48. — Fernand Denoez, rue de l'Epeule, cour Blazin, 7. — Hilaire Decarpe, rue Plutarque, cité du Platane, 2. — Madeleine Nelynck, rue Bernard, cour Boyaval, 8. — Edmond Guisgne, rue Blanchemaille. — Charles Delahaye, rue Blanchemaille.

Décès. — Léon Labbe, 35 ans, tailleur d'habits, rue de France, cour Gorman-Gadenne, 5. — Mélanie Lenfant, 72 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Albertine Willem, 2 jours, rue de l'Epeule, 62. — Félix Cuvelier, 2 mois, rue Blanchemaille. — Gérard Graper, 22 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Joséphine Lefebvre, 43 ans, ménagère, rue du Coq-Français, 199. — Mort-né, 1.

Une Bonne Précaution

Lorsqu'un simple rhume se prolonge et produit de l'essoufflement, craignez de devenir asthmatique ou emphysémateux. Employez alors la merveilleuse Poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

TOURCOING

Chambre de commerce de Tourcoing

Séance du 18 décembre

Présidence de M. Eugène JOURDAIN, président

En ouvrant la séance, M. le Président remercie MM. Paul Desurmont, Louis Tiberghien, Hippolyte Scalabre, Joseph Motte et Léon Grimmer, de leur réélection, au scrutin qui 10 décembre, avec un nombre imposant de voix, ce qui constitue de la part des électeurs, du-m, un précieux témoignage de confiance et d'estime.

Les caisses de Paris. — M. le Président entretient l'assemblée d'une modification que la Compagnie du Nord se propose d'apporter dans la marche des express entre Paris et Tourcoing. Le train partant de Paris à 7 heures du soir serait supprimé et reporté à 5 h. 15, afin de le faire coïncider avec l'express de Paris-Bruxelles. Après échange d'observations, la Chambre de Commerce estime qu'il n'y a pas d'objection sérieuse à présenter à cette modification du départ de huit heures du soir étant maintenu. Dans un autre ordre d'idées, elle formule le vœu que la Compagnie applique, pour les repas servis dans le wagon-restaurant, le même tarif que le P.-L.-M. et l'Etat, de façon à rendre ces repas accessibles à un plus grand nombre de voyageurs.

Société d'Encouragement pour le Commerce français d'exportation. — Pour l'assemblée générale du 26 courant, M. Fumouze, président de la Chambre de Commerce de Paris, sera prié de représenter la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Assemblée des Présidents de Chambre de Commerce. — La Chambre vote un crédit de 30 francs, importance de sa quote-part dans les frais occasionnés par la réunion à Paris des Présidents de Chambres de Commerce.

Colis postaux. — M. Joseph Motte est chargé de préparer, pour la prochaine séance, un rapport sur diverses questions se rattachant au service des colis postaux et notamment sur la jurisdiction à propos des litiges occasionnés par la perte ou l'avarie de la marchandise.

La bourse des jeunes dessinateurs. — Sur les explications qui lui sont fournies, la Chambre autorise son Président à payer éventuellement un supplément de frais d'école pour permettre à M. Lebrifile, boursier à l'école Guérin, à Paris, de suivre le cours de figures professé par M. Grasset.

Syndical des Boutingers de Tourcoing. — M. le Président communique une pétition du Syndicat de la Boulangerie, relativement au « régime du pain » à la frontière, et à la concurrence des coopératives. La Chambre confie à MM. Eugène Jourdain, Henri Herbaux et Edouard Six le soin d'entendre les explications verbales du Président du Syndicat.

Syndicat de la céruse. — Sur la demande de la Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture, la Chambre confirme la protestation qu'elle a antérieurement formulée contre l'interdiction de l'emploi de la céruse, à condition toutefois que toutes précautions possibles de sauvegarder la santé des ouvriers seront prises, comme cela existe d'ailleurs dans le Nord.

Les factures consulaires du Brésil. — La Chambre de Commerce appuie une requête de la Chambre des Négociants-Commissionnaires de Paris tendant à ce que le Gouvernement obtienne, par voie diplomatique du Brésil la suppression des formalités auxquelles sont soumises les factures en langue portugaise, l'assimilation de cette facture à une déclaration de douane, l'obligation de faire viser ce document par le consul du Brésil du port d'embarquement de la marchandise.

Les ports francs et les zônes franches. — La Chambre renvoie à sa Commission des tarifs douaniers l'étude de cette question et en confie le dossier à M. Charles Flipo.

Le régime électoral des Chambres de Commerce. — Une Commission spéciale, composée de MM. Eugène Jourdain, Henri Herbaux et Edouard Six, examinera les modifications proposées à la législation électorale des Chambres de Commerce.

Durée du travail dans les industries « saisonnières ». — Sur la proposition de son Président et après échange d'observations, la Chambre décide de solliciter de M. le Ministre du Commerce une modification à l'article 5 du décret du 15 juillet 1893 accordant aux industries dites « saisonnières » une prolongation de durée de travail pendant un certain nombre de jours. Cette modification vise la filature de laines, qui figure déjà dans le tableau annexé au susdit décret, mais on demande que les énonciations portent : « Filature de laines couleurs diverses, même noires, destinées à des tissus de mode ; retordages de fils crépés, bouclés, à boutons, fils grenadines et maxima (à torsions renforcées), fils moulinés et multicolores. »

—o—

Un enfant qui avale du vitriol

Un grave accident dû à l'imprudence d'un enfant a failli plonger dans le deuil la famille de M. Dhérin, cabaretier et professeur de musique, à l'angle des rues de Gand et Auber.

Hier matin, vers 9 heures 45, le fils de ce dernier, âgé de 7 ans, s'amusait seul dans une chambre de la maison, quand il trouva sous un lit une petite fiole, dont il avala, sans plus réfléchir, le contenu.

La dite fiole contenait du vitriol.

On devine ce qui s'ensuivit. Horriblement brûlé, l'enfant poussa de terribles cris ; ses parents accoururent et, à la vue de la bouteille presque vide, comprirent ce qui s'était produit.

Ils prodiguèrent leurs soins au jeune imprudent, et mandèrent en toute hâte le docteur Delegrange, qui lui administra un énergique vomitif.

Le praticien a déclaré que l'état du jeune Dhérin, quoique grave, ne mettait pas sa vie en danger.

—o—

Bibliothèque communale

En conformité de l'article 1er de son règlement, la Bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier 1903.

—o—

Le mouvement de la population pendant l'année 1902

Pendant le courant de l'année qui vient de finir, les Bureaux de l'Etat-Civil de Tourcoing ont enregistré 2.190 naissances et 1.502 décès, d'où augmentation de 658 habitants.

641 mariages ont été célébrés, et 15 divorces prononcés.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Chez Tiberghien frères, un charpentier, Désiré Cloedt, 56 ans, rue du Brun-Pain, 157, s'est contusionné le genou gauche.

15 jours d'incapacité de travail.

— A la gare de Tourcoing, un portefaix, Arthur Derick, 25 ans, domicilié à Linselles et travaillant pour Sury, entrepreneur, a été serré entre un wagon et le bordure du quai.

15 jours d'incapacité de travail.

— Un charpentier, Ernest Deblock, 18 ans, rue de Dunkerque, s'est blessé à l'index gauche.

15 jours d'incapacité de travail.

— Chez Toulemonde, fabricants, un tisserand, Paul Blanquin, 18 ans, domicilié à Roubaix, s'est fait une entorse au genou droit.

10 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage de la Tossée, un chaudronnier, Joseph Verhiese, 32 ans, domicilié à Roubaix, s'est blessé à la jambe droite.

10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Lepoutre-Rix, négociants en charbon, un cocher, Georges Lecry, 38 ans, rue Cocheteux, à Wasquehal, a été blessé au pied gauche.

8 jours d'incapacité de travail.

—o—

Convoi civil

Nous rappelons à nos amis libre-penseurs et socialistes que les funérailles civiles du citoyen Oscar Dervaux auront lieu aujourd'hui 1er janvier, à 3 heures du soir.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de Normandie, 7.

Selon la volonté du défunt, aucun discours ne sera prononcé sur la tombe.

MENUS FAITS

Un rattacheur, Henri V..., 44 ans, rue du Niot, 31, a été gratifié d'une contravention pour ivresse publique.

— Une ménagère, Marie D..., 28 ans, rue Saint-Joseph, a fait l'objet d'un rapport de la police pour violences légères.

— Hier, mercredi, il est arrivé aux Halles : Huîtres, 2.050 ; marée, 1.060 k. ; poireaux, 26 botles ; lapins, 20.

Programme des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL. — (Salle Levertier). — Samedi prochain 3 janvier, à 7 heures trois quarts du soir, *Carmen*, opéra-comique en 4 actes, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Bizet, avec le concours de Mmes Stéphane, Torrès, et de MM. Boulo, Cadio, Mordet, Villaret, Berlon, etc., du Grand-Théâtre de Lille.

Orchestre sous la direction de M. Philippe Bromet. — Chœurs, 30 hommes et dames.

La location sera ouverte le vendredi 2 janvier.

ETAT CIVIL

de Tourcoing du 31 décembre 1902

Naissances. — Caloire Noémie, rue du Vélodrome, 131. — Despleschin Fernande, rue du Dahomey, 206.

Mariage. — Dutboit Napoléon, 30 ans, tisserand, et Hélène Fastenackels, 19 ans, couturière.

Décès. — Blanche Henri, 67 ans, marchand de légumes, rue du Maréchal-Brune, 7.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VOL D'UN CRIC. — Gustave Delvique, 49 ans, marbrier, demeurant à Croix, rue de Maubeuge, est venu déclarer au commissaire, qu'on lui avait volé un cric de 1 m. 15 de hauteur, peint en vert, du poids de 75 kilos, valant 90 francs. Ce cric était placé dans une baraque située près de son atelier.

Les voleurs ont dû traverser un champ voisin, car des traces du cric ont été relevées dans ce champ.

Une enquête est ouverte.

ETRENNES DES EBOUEURS. — Le maire de Croix informe les habitants de la commune que les éboueurs seront munis d'une carte pour les étrennes du jour de l'an, pour éviter les opérations des faux éboueurs.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Emile Knockaert, rue Hoche, 7. — Léonie Gilloteaux, rue Lamartine, 15. — Aline Buffin, Grande-Rue, cour Perronne, 6. — Léon Baelde, rue Basse, 23.

Décès. — Buffin, mort-né, Grande-Rue, cour Perronne, 6. — Oscar Degueldre, 73 ans, sans profession, rue Verte, 364.

WASQUEHAL

LE JOUR DE L'AN. — L'administration municipale de Wasquehal ne recevra pas le jour de l'an.

CUISINE POPULAIRE. — L'ouverture de la cuisine populaire est fixée au lundi 5 janvier prochain. Les clients seront reçus tous les jours, de onze heures du matin à deux heures du soir. Ils seront libres d'emporter la portion à domicile, ou de la consommer sur place. Les personnes inscrites au Bureau de bienfaisance, ainsi que celles qui, par suite de chômage, se trouvent dans la nécessité, pourront se faire inscrire à la Mairie, si elles veulent bénéficier des bons de la Cuisine populaire. Les portions de soupe seront gratuites. Les portions de légumes ne seront délivrées aux personnes inscrites, que moyennant un versement de 0 fr. 05 par portion.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Depaepe Antoinette, rue de Marcq. — Bonheur Georges, rue Lamartine.

LE NORD

LILLE

—o—

UN VOL DE 3.350 FRANCS

Hier, vers midi, M. Louis Fouquert, garçon de recettes, au service de M. Vandenburck, agent en douanes, demeurant 23, rue des Buisses, vint toucher à la banque Verley-Decroix, Grande Place, un chèque de deux mille cinq cents francs.

M. Fouquert avait en outre, une somme de dix-huit cent cinquante francs, provenant de divers encaissements qu'il avait effectués pour son patron. Il réunit les deux sommes dans son portefeuille, les mit dans sa poche de veston et partit.

En sortant M. Fouquert se rendit à l'urinoir qui se trouve placé au-dessus du poste de la Grand'Garde, croyant toujours avoir en sa possession les 3.350 francs.

Quelle ne fût pas sa surprise lorsqu'à peine il eût fait quelques pas, de constater en se fouillant que son portefeuille avait disparu. Le pauvre homme eut beau tourner et retourner ses poches, il lui fut impossible de retrouver son argent.

Après avoir vainement interrogé plusieurs personnes et s'être rendu à la banque Verley, M. Fouquert prit le parti d'aller informer M. Queutier, commissaire de police du premier arrondissement, de l'étrange mésaventure dont il venait d'être victime.

M. Fouquert a donné au commissaire de police le détail de la somme qu'il avait sur lui. Elle se composait de : deux billets de 1.000 francs, un de 500, deux de 100 et treize de 50. En outre, son portefeuille renfermait sa carte d'abonnement des tramways.

A la suite de cette déposition, M. Queutier a ouvert immédiatement une enquête pour retrouver le voleur du pauvre garçon de recettes. Malheureusement ce dernier n'a pu fournir aucun renseignement ; il ignore totalement si son portefeuille lui a été volé par un habile pickpocket, ou bien s'il l'a perdu. En ce qui concerne la première hypothèse, Fouquert a déclaré qu'il n'avait pas été bousculé pendant son trajet de la banque Verley jusqu'au moment où il s'est aperçu de la disparition de son portefeuille.

On conçoit aisément qu'il sera difficile dans ce cas de retrouver le voleur de M. Fouquert.

—o—

Exploits de cambrioleurs

Des voleurs profitant de l'absence de Mme Léonie Dechewer, ménagère, demeurant 114, rue de Juliers, ont pénétré dans sa chambre en fracturant la porte.

Une fois dans la place, les chevaliers de la pince ont mis l'armoire sans-dessus-dessous. Ne trouvant dans ladite armoire rien qui ne soit à leur gré, ils ont fait sauter le cadenas d'une malle dans laquelle se trouvait une somme de 40 francs, une montre en or et une chaîne. Dédaigneux des bijoux, les cambrioleurs se sont contentés d'emporter les économies de la pauvre femme.

M. Roussenac, commissaire de police du 6e arrondissement, a ouvert une enquête pour retrouver les auteurs.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Jeudi et Vendredi, 1er et 2 janvier. — A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, spectacle extraordinaire.

MICHEL STROGOFF, pièce à grand spectacle. Décors, costumes, figuration, conforme à celle de Paris. Grands ballets.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.

Aujourd'hui, jeudi, places gratuites de 6.001 à 6.400.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

AUTOMOBILISME

Automobile-Club du Nord. — La réunion générale annuelle des membres de l'Automobile-Club du Nord sera tenue lundi prochain 5 janvier, à 5 heures du soir, dans les salons de l'Hôtel Ferraille, rue de la Gare, à Roubaix.

Voici l'ordre du jour : Discours du président ; Rapport du Comité ; Rapport du secrétaire-trésorier (situation financière) ; Rapport du commissaire-vérificateur ; Questions et propositions diverses ; Renouvellement du Comité pour 1903.

A l'issue de l'assemblée générale, aura lieu un banquet annuel (10 francs par tête). Tous les sociétaires sont instamment priés d'y assister et d'envoyer leur adhésion pour le vendredi 2 janvier au siège social : 104, rue du Moulin, à Roubaix.

LE VÉLO

Nord-Touriste. — Avec le changement d'année, les cyclistes, qui ne sont affiliés à aucune des grandes sociétés françaises de tourisme, vont avoir à retirer aux bureaux de la douane belge les dépôts qu'ils ont dû verser, la garantie des droits, pour pouvoir passer la frontière avec leur bicyclette. Aussi croyons-nous devoir, dans leur intérêt, leur faire savoir, qu'ils peuvent éviter ces formalités, aussi ennuyeuses que coûteuses, en s'inscrivant au « Nord-Touriste » société départementale pour l'amélioration des voies cyclables dans le Nord, qui leur délivrera une carte d'identité procurant la libre circulation des bicyclettes. Rappelons, à ce propos, aux sociétaires du « Nord-Touriste » qu'ils doivent retirer leur nouvelle carte pour 1903 (rose-pâle) en adressant au bureau central, 104, rue du Moulin, à Roubaix, la somme de cinq francs pour leur cotisation annuelle.

LES COQS

A LEFOREST

La société du « Danseur », organise pour le jour du Mardi-Gras, un concours de coqs. La mise sera de 7 fr. pour 20 francs.

LA TEMPERATURE

AUJOURD'HUI JEUDI 1er JANVIER 1903. — 1er jour de l'année, 2e jour de la lune.

Lever du soleil à 7 h. 56 ; coucher à 4 h. 12.

Lever de la lune à 9 h. 40 matin ; coucher à 7 h. 9 soir.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 1 minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

résumé des observations météorologiques faites à Lille le 31 décembre :

Baromètre à 9 heures du matin : 742mm8.

Hausse depuis la veille : 2mm5.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, — 1° aujourd'hui à 6 heures du matin ; maxima, + 5° hier à midi.

Température de l'air : + 1°7.

Etat hygrométrique : 91.

Etat du ciel : Nuageux.

Direction du vent : Ouest.

Pluie tombée depuis 24 heures : 2mm1.

Temps probable pour jeudi : Temps doux, giboulées.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiénique

INSTITUT DU DOCTEUR DOGNIAUX, Spécialiste
DESSERVI PAR LES SŒURS DE LA CHARITÉ
79, rue de l'Institut, JUMET, près Charleroi-Belgique
HERNIES (ceintures, bandages, pour toute hernie, sans bandage, pour la vie,